

## Projet «Appui à la Mise en Place de la Carte des Projets de Développement au Maroc - SIG »

### Contexte

La volonté nationale de renforcer l'efficacité de l'action publique à travers l'intégration multisectorielle, la promotion de la transparence et la cohérence des interventions, trouve ses résonances au niveau international dans le processus d'Harmonisation et d'Alignement de l'Aide lancé en 2003 à Rome à l'occasion de la « Déclaration sur l'efficacité du Développement » et réaffirmé en 2005 avec la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement.

Dans le cadre des engagements souscrits par le Maroc au titre de la Déclaration de Paris et dans la perspective du Forum de Haut Niveau d'Accra (2008), le projet « Appui à la mise en place de la Carte des projets de Développement » a pour objectif d'appuyer le processus d'harmonisation et d'alignement mis en œuvre par les partenaires de développement dans le sens d'une efficacité accrue de l'Aide accordée au Royaume.

### Descriptif

La Carte des Projets de Développement au Maroc – CDM est un système d'information géographique – SIG, qui permettra d'avoir dans une base de données unique l'information sur la répartition géographique des efforts de développement menés au Maroc par l'Etat et la Coopération Internationale. Cette Carte s'adressera aux organismes Etatiques, au secteur privé, aux Universités et aux Médias. À la différence des outils existants qui montrent l'information en format alphanumérique, et qui ne sont pas nécessairement compatibles et interconnectés, la Carte du Développement du Maroc constitue un outil d'information et d'aide à la prise de décision qui présentera graphiquement sur un site unique la répartition des efforts de développement.

### Objectifs & valeur ajoutée

#### Objectif :

Dans ce contexte, l'objectif du projet est la « **Mise en place par le Ministère de l'Economie et des Finances – Direction du Budget - d'un Système d'Information Géographique sur l'effort de Développement au Maroc en adéquation avec le système d'information de la Direction de**

**Budget au profit du Ministère et de ses partenaires,** à savoir : l'Administration Marocaine, les Bailleurs de Fonds, les chercheurs et l'ensemble des Citoyens »

#### Objectifs Spécifiques :

Ce système a une forte valeur ajoutée en terme d'organisation, de communication, de mise à jour et de facilité d'accès à l'information sur les projets de développement et permettra notamment de disposer de :

- Un Outil d'analyse et d'aide à la décision
  - ◊ Meilleur appui aux priorités nationales de référence ;
  - ◊ Réduction des inadéquations, duplications ou autres carences au niveau de la planification de l'aide et des interventions de développement;
- Un Outil de communication et de publication de l'information
  - ◊ Appui à l'établissement ponctuel de rapports et autres bilans ;
- Un Outil de travail en équipe et de coordination
  - ◊ Consolidation de la coordination entre les partenaires du développement.
  - ◊ Maîtrise accrue des coûts des transactions et, à terme, réduction de ces coûts;

Tout en répondant aux besoins des partenaires, ce système doit assurer à la coordination nationale des capacités accrues en matière de communication sur le processus du développement d'une part ; et de planification, d'analyse et de suivi de l'engagement des partenaires dans le pays d'autre part.

### Mobilisation de partenariats

Le projet est fortement soutenu d'un point de vue financier et technique par l'AECID qui est à l'origine de l'initiative. Le PNUD et le Système des Nations Unies sont directement impliqués dans la mise en œuvre du projet. Lors de la réunion du Comité d'examen des projets locaux (LPAC) qui a eu lieu le 9 avril 2008 au sein du Ministère de l'Economie et des Finances, l'approche du projet a été favorablement accueillie par l'ensemble des bailleurs de fonds et des partenaires. Plusieurs types de contributions ont été proposés afin de capitaliser et de tirer les enseignements d'expériences similaires en la matière. Il est à noter des contributions

financières de la Coopération Belge, de la Coopération Française (Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France) et de la Banque Mondiale. Le projet a eu un fort soutien de la Délégation de la Commission Européenne, chef de file du groupe thématique Harmonisation de l'Aide.

Par ailleurs, les institutions nationales se sont montrées très intéressées et disposées à collaborer à l'initiative – Il s'agit essentiellement du Haut Commissariat au Plan, de l'Observatoire National du Développement Humain et du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

### Produit

**I. Une carte de Projets de Développement comme outil d'analyse, de coordination et d'aide à la décision est élaborée sur la base d'un système durable établi au sein de la Direction du Budget:**

1. Adéquation et développement du logiciel
2. Infrastructure informatique
3. Mise en place de la gestion de l'information
4. Communication et Promotion
5. Appui au Pilotage du projet

#### Fiche d'information

**Numéro de projet :** 00061373

**Modalité d'exécution :** Exécution Nationale

**Partenaire de mise en œuvre :** Ministère de l'Economie et des Finances

**Date d'approbation par le PAC :** 09/04/08

**Date de signature :** 4 Aout 2008

**Durée du projet :** 2008 - 2010

**Budget initial :** 536 318 USD

**Donateurs :** Coopération Espagnole (AECID), Coopération Française (SCAC), Coordonnateur Résident, PNUD

**Contributions prélevées :** Banque Mondiale, Coopération Belge

**Localisation géographique:** Nationale  
**Résultat UNDAF E :**

Les capacités de l'Etat et de la société civile, en matière de gouvernance démocratique sont accrues pour assurer un développement humain et la réalisation des ODM